

# SHOW PLACE

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	1
	Réactivité		Risques d'incendie	0
	Danger spécifique		Réactivité	0
Vêtement: Aucun requis de protection		Apparence Blanc cassé. Liquide. Voir la Section 9. ATTENTION: Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.		

Section 1. Identification du produit et de la compagnie				
Nom du produit	SHOW PLACE		Code	4059 & 4061
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Floor care.		PMS#	EXP P0507-77
FTSS#	114060014		Date de validation	7/28/2004
Siège social aux É.U.  JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversev.com	Siège social au Canada  JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131		Date d'impression	7/28/2004
			Remplace	Aucune validation antérieure
			En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients				
Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Carbonate de zinc ammonium	40861-29-8	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Tributoxyethyl-phosphate	78-51-3	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 3000 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 16000 mg/kg [Lapin].
Éther de dipropyléneglycol et de méthyle	34590-94-8	1-5	<b>ACGIH TLV (États-Unis, 2003). Peau Remarques:</b> STEL: 909 mg/m <sup>3</sup> 15 minute(s). STEL: 150 ppm 15 minute(s). TWA: 606 mg/m <sup>3</sup> 8 heure(s). TWA: 100 ppm 8 heure(s)., 2001).	ORALE (DL50): Aiguë: 7500 mg/kg [Chien]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 9480 mg/kg [Lapin].
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 3620 mg/kg [Lapin].
polymères de styrène/acrylique	proprietary	10-30	Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.

**Section 3. Identification des risques**

**Voies d'absorption** Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

**Effets aigus potentiels sur la santé**

*Yeux* Peut irriter modérément les yeux.

*Peau* Peut irriter modérément la peau.

*Inhalation* Inconnu.

*Ingestion* Inconnu.

**Conditions médicales aggravées par une surexposition:** Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

**Section 4. Premiers soins**

**Contact avec les yeux** Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

**Contact avec la peau** Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

**Inhalation** Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**Ingestion** Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**Notes au physicien** Sans objet.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**Inflammabilité du produit** Inconnu.

**Points d'éclair** Non disponible.

**Produits de la combustion** Inconnu.

**Appareils et méthodes de lutte contre les incendies** Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.

**Special Remarks on Fire and Explosion Hazards** Inconnu.

**Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels**

**Précautions personnelles** Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

**Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage** En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

**Section 7. Manipulation et entreposage**

**Manutention** Éviter le contact avec la peau et les yeux. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.

**Entreposage** Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle**

**Contrôles d'ingénierie** Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local

**Protection personnelle**

*Yeux* Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

*Mains* Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

*Respiratoire* Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

*Pieds* Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

*Corps* Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Wax.
Couleur	Blanc cassé.
pH	8.7 [Basique.]
Gravité Spécifique	1.042
Point d'ébullition/condensation	100°C (212°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Solubilité dans l'eau	Dispersable dans l'eau

**Section 10. Stabilité et réactivité**

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Non disponible.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

**Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie**

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 2000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de la disposition**

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

**Section 14. Renseignements sur l'expédition**

**Classification pour le DOT**

DOT Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
UN/NA	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
DOT Special Considerations	Sans objet.

**TDG Classification**

TDG Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
PIN/NIP	Sans objet.

Groupe de Conditionnement	Sans objet.
TDG Special Considerations	Sans objet.

### Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

**Federal** SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Tributoxyéthyl-phosphate, Carbonate de zinc ammonium, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle  
CWA (Clean Water Act) 307: Carbonate de zinc ammonium  
CERCLA : Substances dangereuses.: Tributoxyéthyl-phosphate, Carbonate de zinc ammonium, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle

**état** New Jersey - Liste des déversements: Tributoxyéthyl-phosphate, Carbonate de zinc ammonium, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle  
New Jersey: Tributoxyéthyl-phosphate, Carbonate de zinc ammonium, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, Éther de dipropyléneglycol et de méthyle  
Massachusetts - Liste des déversements: Carbonate de zinc ammonium  
Massachusetts RTK: Carbonate de zinc ammonium, Éther de dipropyléneglycol et de méthyle  
Pennsylvanie RTK: Tributoxyéthyl-phosphate, Carbonate de zinc ammonium, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, Éther de dipropyléneglycol et de méthyle

**Information sur les produits enregistrés** Sans objet.

Règlements canadiens

**SIMDUT Classification** Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

**Symbole du SIMDUT**



**Information sur les produits enregistrés** Sans objet.

**Inventaire des Produits Chimiques** Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

### Section 16. Renseignements supplémentaires

**Autres considérations spéciales** Non disponible.

**Version** 1

**Avis au lecteur**

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*